



Présidence : Finlande

556ème SÉANCE PLÉNIÈRE DU FORUM

1. Date : Mercredi 17 septembre 2008

Ouverture : 10 heures

Clôture : 12 h 50

2. Présidente : M. M. Kangaste

3. Sujets examinés – Déclarations – Décisions/documents adoptés :

Point 1 de l'ordre du jour : DÉCLARATIONS GÉNÉRALES

Aucune déclaration

Point 2 de l'ordre du jour : DIALOGUE DE SÉCURITÉ

a) *Exposé du général de brigade Ulrich Heider, Directeur du Département de la coopération en matière de sécurité, sur les activités politico-militaires menées par la Mission de l'OSCE en Bosnie-Herzégovine* : Président, général de brigade U. Heider (FSC.FR/3/08 OSCE+), États-Unis d'Amérique, Allemagne, Autriche, Irlande, Bosnie-Herzégovine

b) *Exposé de la Fédération de Russie sur les événements qui se sont produits à Tskhinvali et aux environs du 7 au 12 août 2008* : Fédération de Russie (annexe 1), France-Union européenne (annexe 2), Géorgie (annexe 3), Président, États-Unis d'Amérique

Point 3 de l'ordre du jour : QUESTIONS DIVERSES

Questions d'organisation : Président

4. Prochaine séance :

Mercredi 24 septembre 2008 à 10 heures, Neuer Saal



556ème séance plénière

FSC Journal No 562, point 2 b) de l'ordre du jour

DÉCLARATION
DE LA DÉLÉGATION DE LA FÉDÉRATION DE RUSSIE

Monsieur le Président,
Distingués collègues,

Aujourd'hui, la délégation russe fait un exposé au Forum de l'OSCE sur les événements qui se sont produits à Tskhinvali et aux environs durant la période du 7 au 12 août. Malheureusement, il n'a pas été possible de le faire plus tôt en raison de l'interruption d'été. Toutefois, il n'est nullement trop tard, même maintenant, pour communiquer ces informations, d'autant plus que les conséquences de l'agression criminelle de la Géorgie contre l'Ossétie du Sud continueront, selon toute probabilité, à se faire sentir d'une manière ou d'une autre dans les relations internationales pendant longtemps encore. Il y a aussi une autre raison. Il se trouve qu'entre hier et aujourd'hui, il s'est écoulé 40 jours depuis les 7 et 8 août, période au bout de laquelle, selon une tradition chrétienne ancestrale, il est d'usage de se remémorer les morts.

Comme l'a dit le Président Medvedev, pour la Russie, le 8 août 2008, c'est presque comme le 11 septembre 2001 pour les États-Unis d'Amérique. Ce jour-là, la société russe a été véritablement choquée à la nouvelle de cette attaque perfide et des lourdes pertes en vies humaines parmi une population pacifique, y compris les citoyens russes, sans parler des soldats de la paix. Ce jour-là, selon les mots de Dmitri Medvedev, nous avons perdu définitivement toutes les illusions que nous pouvions avoir quant au genre de monde dans lequel nous vivons et quant à l'efficacité réelle du système actuel de sécurité internationale.

L'humanité tout entière a tiré de nombreux enseignements utiles des événements du 11 septembre aux États-Unis. Nous aimerions que des enseignements appropriés puissent être également tirés des événements qui ont commencé dans la nuit du 8 août dernier.

L'exposé d'aujourd'hui a pour objet d'informer nos collègues du point de vue de la Russie sur les événements du 7 au 12 août en comblant autant que possible les lacunes manifestes dans les informations qui ont été diffusées. Il va sans dire que les points de vue de nos partenaires ne nous sont pas indifférents. Nous souhaiterions que leurs jugements et leurs évaluations se fondent sur un tableau plus complet de ce qui s'est produit et non pas simplement sur les informations manipulées par la partie géorgienne et aussi par les membres des médias et des milieux politiques connus pour être partiaux.

Je me dois de mentionner tout d'abord que si les événements qui se sont déroulés dans la nuit du 7 au 8 août ont effectivement choqué la Russie, ils ne nous ont pas pris complètement au dépourvu. Toute la politique suivie jusque-là par le Gouvernement géorgien à l'égard de l'Ossétie du Sud nous avait amené à conclure que Tbilissi avait adopté une ligne de conduite envisageant une solution fondée sur la force. Je pourrais peut-être rappeler que le premier Président de la Géorgie après son indépendance, Zviad Gamsakhourdia, avant même de prendre ses fonctions, a lancé en 1999 le slogan « La Géorgie au Géorgiens, les Ossètes dehors ». Cela a marqué le début d'un conflit au cours duquel, pendant la seule période de 1989 à 1992, selon la partie sud-ossète, plus de 3 000 personnes ont été tuées, plus de 40 000 ont été contraintes à se réinstaller en Russie et des douzaines de villages ossètes ont été réduits en cendres. À la mi-juin 1992, il existait une menace réelle que Tskhinvali soit prise et qu'une part considérable de sa population soit anéantie. C'est seulement l'accord conclu le 24 juin 1992 à Sotchi sur les principes pour le règlement du conflit géorgio-ossète et le déploiement de forces communes de maintien de la paix qui a permis d'éviter que cela ne se produise.

Au cours de la période allant de juin à août 2004, peu de temps après l'entrée en fonctions de Mikheïl Saakhachvili, la partie géorgienne a fait une nouvelle tentative pour résoudre le problème par des moyens militaires. Cette tentative a été mise en échec, mais tout indique que les autorités géorgiennes ont fixé définitivement leur choix sur un scénario comportant un recours à la force. À Tbilissi, elles ont commencé à établir des plans pour une action militaire. En Géorgie a alors commencé une militarisation acharnée, dans laquelle, je suis au regret de le dire, un certain nombre d'États participants de l'OSCE ont joué un rôle comme fournisseurs d'armes. Cette question mérite un débat en soi et nous nous proposons d'y revenir lors d'une de nos prochaines séances.

Aujourd'hui, la partie géorgienne tente activement d'imposer l'idée que les actions de son armée dans la nuit du 7 au 8 août constituaient pratiquement une réaction spontanée aux provocations de la partie sud-ossète. Cette version ne résistera pas à la critique. Dans sa « documentation factuelle », qui a été distribuée à l'OSCE, la partie géorgienne ne propose qu'une présentation sélective de certains des faits en évitant soigneusement toute mention d'autres faits attestant de préparatifs de guerre minutieux de la Géorgie. La vérité, c'est que dès le mois de juillet, des troupes de choc avaient commencé à être transférées secrètement dans la zone du conflit. Des survols du territoire sud-ossète avaient été effectués à l'aide de drones de reconnaissance. Dans le même temps, des unités géorgiennes tentaient d'occuper des hauteurs stratégiques dans la zone du conflit et établissaient de nouveaux points de contrôle équipés de tous les dispositifs d'ingénierie militaire les plus récents. Il y a eu périodiquement des échanges de tirs qui, tels une avalanche, ont conduit à une aggravation de l'état de confrontation armée. En raison de leur nombre limité (500 hommes seulement), les soldats de la paix russes n'ont pas été physiquement en mesure de mettre fin rapidement à tout ces excès.

Durant la nuit du 3 août, une colonne d'artillerie composée d'une division de pièces d'artillerie D-30 et de deux batteries de mortiers a quitté la base militaire de Gori en direction de Tskhinvali. Pendant toute la journée ont été reçues des informations selon lesquelles la partie géorgienne accroissait systématiquement sa concentration de troupes et d'équipements dans la zone du conflit.

Dans la nuit du 5 au 6 août 2008, huit vols d'avions à réaction se dirigeant du sud (Gori) vers le nord (village de Dzhava) ont été observés au-dessus de la zone du conflit. Le 6 août, la Géorgie a poursuivi sa concentration secrète de systèmes d'artillerie et de lance-roquettes multiples Grad au voisinage immédiat des frontières de l'Ossétie du Sud. Des camions militaire transportant des soldats, des véhicules blindés de combat d'infanterie, des lance-roquettes multiples et de l'artillerie ont commencé à quitter Koutaïssi en direction de Gori. En conséquence, au moment de l'opération militaire à grande échelle contre Tskhinvali, la Géorgie avait déployé une force d'invasion comptant jusqu'à 12 000 hommes. Au total, trois brigades d'infanterie, une brigade d'artillerie, un bataillon détaché de chars et des unités des forces spéciales des ministères géorgiens de la défense et de l'intérieur opéraient dans la région de Tskhinvali. On ne saurait donc nullement parler de « spontanéité ». Ce dont il s'agit, c'est d'une action qui avait été préparée à l'avance et soigneusement planifiée.

Il est révélateur qu'à 14 h 45, le 7 août, quelques heures avant l'invasion, tous les représentants militaires de la Géorgie ont quitté le cantonnement des forces communes de maintien de la paix arguant d'un ordre reçu de leur commandement. Ce fait a été consigné dans le rapport présenté par le groupe d'observateurs de l'OSCE. Selon toute apparence, le rappel du personnel militaire géorgien indiquait clairement qu'à midi, le 7 août, la décision d'engager immédiatement une opération comportant un recours à la force avait déjà été prise.

Malgré cela, à 19 h 40, le 7 août, Mikheïl Saakhachvili, apparaissant sur toutes les chaînes de télévision géorgiennes, a déclaré en particulier qu'il avait donné l'ordre de ne pas riposter dans la zone de conflit. Les habitants de Tskhinvali sont allés se coucher sans crainte pour être réveillés trois heures plus tard au son de tirs d'artillerie.

L'agression totale contre l'Ossétie du Sud a commencé à 22 h 35 le 8 août, c'est-à-dire presque simultanément avec l'ouverture des Jeux olympiques de Beijing, à un moment où on aurait pu penser que les canons devaient se taire. Le calcul, c'était à l'évidence que le début des Jeux olympiques détournerait l'attention de la communauté internationale des événements dans le Caucase. Ce calcul a été partiellement payant. Ni le Conseil de sécurité des Nations Unies ni le Conseil permanent de l'OSCE n'ont réagi comme ils l'auraient dû à l'agression géorgienne.

Au moment où les activités militaires ont commencé, Mamuka Kurachvili, commandant des opérations de maintien de la paix de l'état-major interarmées du Ministère géorgien de la défense, a déclaré que la partie géorgienne avait pris la décision de rétablir l'ordre constitutionnel dans la zone du conflit. On constate qu'à ce moment-là, il n'était nullement question de facteurs extérieurs. Ce n'est que plus tard que la partie géorgienne a fait circuler la version selon laquelle son action militaire avait été menée en réaction à l'entrée prétendue de 150 chars russes sur le territoire de l'Ossétie du Sud. Cela ne concorde ni avec la réalité des faits ni avec les déclarations des dirigeants géorgiens eux-mêmes. Je pourrais peut-être rappeler qu'à midi, le 8 août, d'après les rapports des autorités de Tbilissi, l'armée géorgienne contrôlait l'ensemble du territoire de l'Ossétie du Sud à l'exception du village de Dzhava et des alentours du tunnel de Roki.

À la suite de tirs d'artillerie intenses, notamment de canons de 203 mm, de lance-roquettes multiples utilisant des munitions à dispersion, de mortiers et de petites armes, le village ossète de Khetagourovo a été en fait complètement détruit. Tskhinvali a été soumise à un bombardement d'artillerie très intense. Le bâtiment du Parlement a brûlé, les

locaux du gouvernement et l'université ont été détruits, de grands immeubles et d'autres constructions du centre-ville ont brûlé, des dommages considérables ont été infligés à l'hôpital clinique municipal, à des écoles et à des jardins d'enfants, et une grande partie de la vieille ville, y compris l'important « quartier juif » historique, a été pratiquement rasée.

À la lumière de ces faits, le nom extrêmement menaçant et révélateur donné à l'opération géorgienne contre l'Ossétie du Sud, à savoir « Champ propre », devient compréhensible. D'après tous les éléments de preuve, les troupes géorgiennes avaient effectivement l'intention de laisser un champ propre derrière elles en lançant des attaques non ciblées sur de vastes zones et sans faire de distinction entre constructions civiles et installations militaires.

Aujourd'hui, la machine de propagande géorgienne tente de créer l'impression que les militaires géorgiens se sont prétendument conformés, lors de l'opération, aux normes les plus élevées possibles pour ce qui est du respect des droits de l'homme et se sont abstenus de porter préjudice à la population civile. À l'appui de cette affirmation, on renvoie à des évaluations prétendues ou authentiques d'organisations non gouvernementales, en particulier de Human Rights Watch. C'est là un mensonge flagrant et cynique de plus. Permettez-moi de montrer quelques photos prises par un bon soldat géorgien, non sans satisfaction, avec la caméra de son téléphone portable. Vous pouvez voir comment des blindés géorgiens, avançant le long d'une des rues de Tskhinvali, tirent sans discrimination contre des habitations civiles à l'aide de mitrailleuses de gros calibre. Je puis assurer mes collègues qu'il ne s'agit pas là d'un épisode isolé. Il y eu de très nombreux incidents de ce genre. Les organismes d'enquête sont en train de rassembler et d'analyser des informations à leur sujet.

Il conviendrait en outre de dire quelque chose en particulier sur la façon dont les soldats de la paix russes ont été traités. La Partie géorgienne tente de créer l'impression qu'aucune action délibérée n'a été menée contre eux et que, s'il y a eu effectivement des bombardements, ce n'est que pour réagir aux actions des forces sud-ossètes qui se trouvaient à proximité. Il s'agit là aussi d'un mensonge flagrant. En réalité, les cantonnements militaires des soldats de la paix à Tskhinvali figuraient sur une liste de cibles prioritaires à détruire. Les positions des soldats de la paix ont essuyé des tirs de lance-roquettes multiples et d'artillerie, des frappes de missiles et des bombardements effectués par des chasseurs SU-25 et, ultérieurement, des tirs de chars à bout portant. Dès le début des opérations militaires, des coups au but ont détruit deux véhicules blindés de combat d'infanterie et un véhicule blindé de patrouille de reconnaissance. Les soldats de la paix russes ont enregistré leurs premiers morts et leurs premiers blessés. Un certain nombre de postes d'observation ont été incendiés. Au début, nos militaires n'ont pas riposté. Ce n'est qu'après que des chars géorgiens eurent commencé à tirer à bout portant sur des emplacements où se trouvait le quartier général des forces communes de maintien de la paix et du bataillon de maintien de la paix que le commandement a donné l'ordre d'ouvrir le feu. Mais les forces en présence étaient inégales. Les soldats de la paix n'étaient équipés que d'armes légères et de petit calibre et de lance-grenades. Pratiquement tous les équipements des soldats de la paix, y compris leurs véhicules blindés de combat d'infanterie et leurs automobiles, ont été détruits dans leurs dépôts et leurs installations de stockage.

Des unités d'anciens soldats de la paix géorgiens directement impliquées dans les attaques contre Tskhinvali à partir du nord ont en fait poignardé les soldats de la paix russes dans le dos.

Le comité d'enquête dépendant du Bureau du Procureur général de Russie est en possession d'une importante documentation factuelle attestant la commission d'atrocités par l'armée géorgienne contre les soldats de la paix. Ainsi, l'examen du corps d'un de ces hommes a révélé, outre une blessure à la jambe, une perforation du crâne. Les traces de poudre brûlée indiquent que la victime a reçu une balle tirée dans la tête à faible distance. Et ce n'est pas là le seul exemple de soldat de la paix blessé qui a été tué ultérieurement. On a trouvé un corps carbonisé avec les mains liées sur lequel seul l'insigne qui avait survécu miraculeusement indiquait qu'il s'agissait d'un soldat russe. On a découvert des corps écrasés par des équipements lourds ainsi qu'un militaire russe qui avait été tué et dont la bouche avait été bourrée de pierres. Il y a donc tout lieu de parler d'actions agressives préméditées contre des militaires russes visant à annihiler totalement le petit contingent de maintien de la paix.

Dans la matinée du 8 août, les forces aériennes géorgiennes ont effectué des tirs de missiles et des bombardements sur l'ensemble du territoire de l'Ossétie du Sud. À la suite du bombardement de Tskhinvali, la ville a été amenée au bord de la catastrophe humanitaire. La population civile a tenté de fuir la ville encerclée en empruntant la route de Zar, seul périphérique de la ville, surnommé par les Ossètes « la route de la vie ». Tous les véhicules de transport ont cependant subi des tirs à courte distance et ont été pris en embuscade et brûlés par les forces spéciales géorgiennes, qui avaient occupé les hauteurs voisines. Le 10 août, le nombre total de réfugiés sud-ossètes dépassait 34 000.

La situation a été encore aggravée par le fait que les tirs d'artillerie géorgiens avaient entraîné la destruction complète des centres médicaux et d'installations vitales pour la population (certains quartiers étaient privés d'électricité ou d'eau et la seule boulangerie de l'endroit était détruite).

Il va de soi que la Fédération de Russie ne pouvait pas rester sans rien faire face à ces pertes massives en vies humaines parmi des civils pacifiques, dont de nombreux citoyens russes, et parmi les soldats de la paix. Un point qui peut être mentionné est que dès le printemps dernier, nous avons prévenu ouvertement qu'en cas d'aventure militaire de Tbilissi, nous prendrions toutes les mesures requises pour protéger les victimes de l'agression. Cela a été déclaré directement et sans ambiguïté. Si vous vous en souvenez, les délégations de la Géorgie et des États-Unis d'Amérique ont tenté à l'époque d'interpréter cette déclaration comme une menace. Nous avons dû leur expliquer la différence entre une menace et un avertissement en nous référant exclusivement à l'hypothèse d'une aventure militaire de la Géorgie, aventure, qui comme il était déjà manifeste à l'époque, devenait de plus en plus probable. Malheureusement, il n'a été tenu aucun compte de nos avertissements, non plus que des demandes tendant à la conclusion immédiate d'un document juridiquement contraignant sur le non-recours à la force entre les parties au conflit, qui aurait pu empêcher la guerre et épargner des vies humaines et des souffrances des deux côtés.

À 15 heures, le 8 août, le Président de la Fédération de Russie, s'exprimant à la télévision russe, a fait une déclaration sur la situation en Ossétie du Sud. Dans cette déclaration, Dmitri Medvedev a souligné en particulier qu'en sa qualité de Président de la Fédération de Russie il était tenu, en vertu de la Constitution et des lois fédérales, de protéger la vie et la dignité des citoyens russes, où qu'ils se trouvent. Dans les circonstances qui avaient surgi, la Fédération de Russie avait été forcée d'entreprendre une opération pour contraindre la Géorgie à la paix et aussi pour protéger les citoyens russes en Ossétie du Sud.

Les actions de la Russie dans le Caucase ne peuvent être considérées que comme une réaction inévitable à la violation d'engagements internationaux par la Géorgie et comme l'exercice du droit à la légitime défense individuelle ou collective conformément à l'Article 51 de la Charte des Nations Unies.

Au total, le 8 août, deux groupes tactiques de l'ordre du bataillon et des unités d'artillerie de la 19^{ème} division d'infanterie motorisée de la 58^{ème} armée sont entrés sur le territoire de l'Ossétie du Sud, et, au cours de la deuxième moitié de la journée, ont commencé à progresser en direction de Tskhinvali en combattant pour s'ouvrir la voie et en essayant des tirs d'artillerie et des attaques aériennes de la part des forces géorgiennes. Des unités supplémentaires de la 58^{ème} armée et des unités de parachutistes ont été acheminées dans la zone du conflit le 9 août.

Nous ne pensons pas qu'il soit nécessaire à ce stade de décrire en détail comment s'est déroulée l'opération destinée à contraindre la Géorgie à accepter la paix. Nous n'en mentionnerons que quelques aspects. Cette opération n'était pas simple, eu égard à l'ampleur des tâches à accomplir et à la supériorité numérique colossale des forces géorgiennes au stade initial. Parallèlement à la conduite des opérations de combat, les militaires russes ont dû non seulement aider à évacuer les blessés, mais aussi fournir une aide d'urgence à la population pour faire face aux séquelles de la destruction et des incendies.

Nos partenaires occidentaux reprochent à la Russie un recours prétendument disproportionné à la force. L'emploi de ce terme, tel que nous le comprenons, signifie que nos partenaires reconnaissent la légitimité du recours à la force pour repousser l'agression géorgienne, mais jugent excessive l'ampleur de cette force. Mais quels sont les critères de « suffisance » ou de « proportionnalité » ? Il n'y en a pas. En dernière analyse, tout peut être considéré par comparaison. Comparons l'ampleur de la force utilisée lors de l'opération destinée à contraindre la Géorgie à accepter la paix et durant l'opération de l'OTAN contre l'ex-Yougoslavie en 1999, quand au cours d'une période de deux mois et demi l'infrastructure non seulement militaire mais aussi socio-économique d'un pays souverain situé à des centaines de kilomètres du Kosovo a été détruite par des missiles et des bombes. Il nous semblerait qu'une analyse comparative de ce genre pourrait fournir pas mal de matière à réflexion et conduirait inévitablement à la conclusion que pendant les actions destinées à contraindre la Géorgie à la paix la Russie a en réalité fait preuve d'un maximum de retenue. Nous avons la conviction que l'ampleur de la force utilisée était adaptée à la tâche consistant à repousser un agresseur qui avait déclenché une guerre sanglante et à empêcher la répétition d'actions agressives. L'opération a en outre entraîné des souffrances pour des civils innocents, ce que l'on ne peut que regretter, mais en dernière analyse la responsabilité en incombe au régime Saakhachvili, qui a décidé de se lancer dans une aventure militaire criminelle.

Dans ce contexte, il convient d'inviter les personnes présentes à comparer les photos satellites de Tskhinvali et de Gori. Sur la première de ces photos, on peut voir clairement que l'armée géorgienne faisait la guerre en vue d'une destruction totale de Tskhinvali et de sa population. Et cela est vrai même si l'on considère que les photos satellites ne montrent que les bâtiments totalement détruits ou sérieusement endommagés, mais non les dommages étendus subis par leurs murs. Sur la deuxième photo, vous pouvez voir comment les frappes russes ont été ciblées de manière strictement sélective contre des installations militaires de la ville de Gori, que la partie géorgienne utilisait dans son opération contre l'Ossétie du Sud.

Incidentement, il est curieux que nous n'ayons entendu aucune plainte contre la Géorgie pour avoir utilisé des lance-roquettes multiples contre une population civile. Il est intéressant de demander pourquoi. Seul un fonctionnaire du Pentagone a regretté que l'armée géorgienne ait utilisé des lance-missiles Grad. Nos partenaires manquent à l'évidence du courage nécessaire pour condamner ces actions.

Au stade actuel, il est difficile de déterminer le nombre exact de personnes qui ont péri au mois d'août en Ossétie du Sud. Le Bureau du procureur général de cette république a recouru à une sorte de questionnaire pour rassembler des informations, sur la base desquelles on peut dire que l'agression a fait 1 694 victimes. Plus de 4 400 personnes ont été reconnues comme ayant subi un préjudice, plus de 30 000 citoyens d'Ossétie du Sud sont devenus réfugiés tandis que 64 militaires russes (dont 15 soldats de la paix) ont péri et 341 ont été blessés.

Au 10 septembre, les organismes d'enquête avaient confirmé le décès de 364 personnes et les avaient identifiées. Au cours de la seule semaine du 4 au 10 septembre, plus de 50 personnes ont été ajoutées à cette liste, qui continue de croître.

À toutes ces personnes, il faut ajouter celles qui ont souffert parmi la population géorgienne, et notamment les réfugiés du territoire de l'Ossétie du Sud, qui ont été victimes des conséquences des mesures criminelles prises par Tbilissi. Tel est le prix de cette aventure, à laquelle il n'a été possible de mettre un terme que grâce à l'intervention opportune de la Fédération de Russie. Sans cette intervention, la catastrophe aurait revêtu une ampleur incommensurablement plus étendue.

Le 12 août, le commandant en chef des forces armées russes, Dmitri Medvedev, a ordonné l'arrêt de l'opération destinée à contraindre la Géorgie à accepter la paix, dont les objectifs avaient été atteints.

En conclusion, Monsieur le Président, nous souhaiterions revenir à nouveau sur la question de savoir si l'agression à grande échelle contre l'Ossétie du Sud était un « acte spontané ». Le chef de la section militaire de la délégation russe va maintenant présenter le plan d'action opérationnel de la première brigade des forces armées géorgiennes pour s'emparer de Tskhinvali. Il s'agit d'un document secret, mais ce n'est pas nous qui lui avons attribué sa classification de sécurité, et nous prenons la liberté de rendre public ce document, qui en dit long. Je pourrais ajouter que ce plan a été établi dès 2006. Il montre clairement que les militaires géorgiens ont bien appris les leçons de planification qu'ils ont reçues de leurs instructeurs étrangers, mais ont décidé d'utiliser ces compétences pour mener une opération de combat en employant des méthodes barbares et à des fins barbares. Ce plan particulier n'a pas été mis à exécution durant les événements du mois d'août, car nous croyons comprendre que la première brigade était stationnée en Iraq à l'époque. Toutefois, d'autres unités géorgiennes ayant participé effectivement à l'attaque contre Tskhinvali ont été guidées par des plans analogues.

Nous pensons qu'une fois que vous aurez pris connaissance de ce document, aucune des personnes présentes aujourd'hui ne demandera si l'agression était spontanée.



556ème séance plénière

FSC Journal No 562, point 2 b) de l'ordre du jour

DÉCLARATION DE LA DÉLÉGATION DE LA FRANCE
(AU NOM DE L'UNION EUROPÉENNE)

L'Union européenne souhaiterait attirer l'attention du Forum pour la Coopération en matière de Sécurité sur les Conclusions du Conseil Affaires générales et Relations extérieures de l'Union européenne des 15 et 16 septembre 2008 sur la Géorgie.

- « 1. Le Conseil salue l'accord de mise en œuvre du plan du 12 août, agréé à Moscou et Tbilissi le 8 septembre grâce à la médiation de l'Union européenne. Cet accord doit aboutir, dans un premier temps, au retrait complet des forces russes hors des zones adjacentes à l'Ossétie du Sud et à l'Abkhazie, sur les lignes antérieures au déclenchement des hostilités, dans les 10 jours du déploiement dans ces zones des mécanismes internationaux, y compris au moins 200 observateurs de l'Union européenne, qui devra intervenir au plus tard le 1er octobre 2008.
2. Rappelant les conclusions du Conseil européen du 1er septembre, le Conseil exhorte toutes les parties à appliquer intégralement cet accord, de même que l'accord du 12 août, de façon effective et de bonne foi, selon les délais prévus, y compris le retrait de toutes les forces russes et le cantonnement des forces militaires géorgiennes.
3. Le Conseil rappelle que l'Union européenne est prête à jouer tout son rôle pour le règlement de cette crise, y compris sur le terrain et dans les futures discussions internationales et leur préparation, et pour soutenir les efforts en vue d'une solution pacifique et durable des conflits en Géorgie. Le Conseil rappelle qu'une solution pacifique et durable des conflits en Géorgie doit être fondée sur le plein respect des principes d'indépendance, de souveraineté et d'intégrité territoriale reconnus par le droit international, l'Acte final de la Conférence d'Helsinki sur la sécurité et la coopération en Europe et les résolutions du Conseil de sécurité des Nations Unies. Dans ce contexte, le Conseil regrette toute action allant à l'encontre d'une solution fondée sur ces principes.
4. Le Conseil soutient l'idée d'une enquête internationale indépendante sur le conflit en Géorgie.
5. Le Conseil a décidé de désigner M. Pierre Morel comme représentant spécial de l'Union européenne pour la crise en Géorgie.

6. Conformément aux conclusions du Conseil européen extraordinaire du 1er septembre, le Conseil décide d'engager une mission civile autonome d'observation en Géorgie au titre de la politique européenne de sécurité et de défense, qui se déploiera d'ici le 1er octobre, selon les modalités prévues par l'accord du 8 septembre, en étroite coordination avec l'OSCE et les Nations Unies, et en complément des mécanismes internationaux de la MONUG et de l'OSCE. Le Conseil prend note avec satisfaction des annonces de contributions faites par les États membres en vue de déployer au moins 200 observateurs d'ici au 1er octobre.

7. Le Conseil invite la Commission à préparer activement et rapidement la conférence des donateurs en vue d'aider à la reconstruction et à la reprise de l'économie géorgienne, ainsi qu'au retour des personnes déplacées, et à la tenir le mois prochain à Bruxelles, en tenant compte d'une évaluation globale des besoins. Le Conseil a pris note de la proposition de la Commission visant à mobiliser une aide financière à la Géorgie, qui pourrait être de l'ordre de EUR 500 millions pour la période 2008–2010 et qui devra s'inscrire dans le respect des perspectives financières. Le Conseil invite aussi les États membres à préparer une contribution significative en termes de soutien financier en vue de cette conférence. Il se félicite de l'engagement de la Commission en vue du renforcement de la relation UE-Géorgie, notamment en accélérant les travaux préparatoires sur la facilitation de visas et la réadmission, ainsi que sur le libre échange. »



556ème séance plénière

FSC Journal No 562, point 2 b) de l'ordre du jour

DÉCLARATION DE LA DÉLÉGATION DE LA GÉORGIE

Monsieur le Président,
Chers collègues,

Comme nous avons déjà entendu deux exposés aujourd'hui, nous avons décidé de ne pas vous en imposer un troisième. Nous préférons vous présenter de façon fort complète et détaillée les événements qui se sont produits avant, pendant et après l'agression russe, et laisser la réponse aux préoccupations de la Russie pour la prochaine séance du Forum.

Toutefois, je me dois de faire plusieurs observations.

Je souhaiterais en premier lieu dire quelques mots au sujet de l'intervention faite aujourd'hui par la Russie. Je ne doute pas que de nombreuses heures furent consacrées à élaborer ces arguments détaillés et scrupuleux et j'admire mes collègues russes pour leur laborieux travail de préparation de leur long exposé, d'autant plus que chaque argument sans exception était, comme d'habitude, peu convaincant (хотели как лучше, а получилось как всегда* :P). Il n'est pas nouveau pour l'ensemble d'entre nous que, dans la plupart des cas et en particulier en ce qui concerne la Géorgie, la Russie présente les éléments de preuve et les informations tels qu'elle souhaiterait qu'ils soient.

Ici, au sein du FCS, nous avons constaté en de nombreuses occasions (en août 2007 et en avril et mai derniers) que les Russes peuvent très aisément mentir à la communauté internationale pour échapper à la critique et atteindre leurs objectifs. En écoutant l'exposé russe aujourd'hui, nous avons relevé un excellent exemple du type de « propagande scandaleuse » dont la Russie a usé largement et de façon persuasive en ce qui concerne la Géorgie au fil des années. Je reviendrai un peu plus tard à cette question de propagande. Cependant, je tiens à déclarer, en assumant pleinement la responsabilité de ce que j'affirme, que presque tout ce que la partie russe a dit aujourd'hui n'est tout simplement pas vrai.

Permettez-moi de retracer très brièvement la succession des événements antérieurs au 7 août.

* Traduction en français : Ils ont fait de leur mieux, mais les choses se sont passées comme elles se passent toujours.

L'intitulé de l'exposé de la Russie est fort révélateur : Les événements qui se sont produits à Tskhinvali du 7 au 12 août. La Fédération de Russie essaiera bien entendu de vous faire oublier ce qui s'est passé avant cette journée et, bien entendu, elle essaiera d'oublier ce qu'elle a fait après l'invasion.

Les principaux développements préalables aux hostilités d'août 2008 dans la région de Tskhinvali/Ossétie du Sud (Géorgie) ont été déterminés par l'escalade militaire et politique russe. L'invasion de la Géorgie n'était que la partie émergée de l'iceberg, la conclusion du plan russe visant à démembrer la Géorgie et à mettre fin à la souveraineté géorgienne.

Aussi, chers collègues, permettez-moi de vous donner une liste non exhaustive d'épisodes marquants à cet égard. Depuis 2004, la Russie a rejeté à plusieurs reprises les propositions de paix géorgiennes, compromettant notamment la mise en œuvre du Plan de paix de Ljubljana de 2005, que nous avons tous approuvé à Ljubljana. Parmi les autres actions et activités de la Russie, je citerai notamment les exemples suivants : mainmise sur les gouvernements séparatistes depuis 2005 ; construction d'une base illégale à proximité de Tskhinvali (2006) ; levée illégale de l'embargo de la CEI sur les armes/économique en mars 2008 avant le Sommet de Bucarest ; établissement de liens légaux entre la Russie et les régions géorgiennes d'Abkhazie et de Tskhinvali/Ossétie du Sud en avril 2008 juste après le Sommet de Bucarest ; destruction en vol d'un avion géorgien dans l'espace aérien géorgien en avril 2008 ; augmentation de l'effectif de ses troupes et introduction de parachutistes et autres armements lourds illégaux ainsi que de forces offensives en Abkhazie en mai/juin 2008, y compris des troupes ferroviaires afin de préparer les voies ferrées en vue d'une invasion ; réaction aux propositions de paix géorgiennes par des provocations en Abkhazie et dans la région de Tskhinvali/Ossétie du Sud (Géorgie) ; tentative d'assassinat par les séparatistes du dirigeant syndicaliste sud-ossète (3 juillet 2008) ; aveu provocateur de la Russie de sa violation de l'espace aérien géorgien (10 juillet 2008) ; exercice militaire russe d'envergure effectué à proximité de l'Ossétie du Sud et de l'Abkhazie (Géorgie) en juillet 2008, sans que les forces ne soient redéployées sur leurs emplacements de temps de paix à l'issue des manœuvres le 2 août ; rejet par les séparatistes, sur instructions russes, du plan de paix conclu par l'intermédiaire de l'Allemagne (18 juillet 2008) ; absence des séparatistes aux pourparlers de paix organisés par l'UE du 22 au 24 juillet 2008 ; et rejet des pourparlers de paix proposés par l'OSCE fin juillet 2008. J'espère que nul ne contestera l'affirmation selon laquelle la Russie a donné instruction aux séparatistes de se distancier des pourparlers de paix.

Monsieur le Président,

Comme je l'ai dit, c'était une brève liste des actions, qui, ainsi que nous l'avons vu par la suite, ont constitué un prélude à l'agression de grande envergure menée par la Russie contre la Géorgie, ainsi qu'à l'invasion et à l'occupation ultérieures de vastes parties des territoires géorgiens situés tant à l'intérieur des régions de conflit qu'au-delà de celles-ci.

Le 29 juillet, pour la première fois depuis la fin des dernières hostilités majeures du début des années 1990, les milices séparatistes ont commencé à bombarder intensément et continûment les villages ethniquement mixtes sous contrôle géorgien au moyen de pièces d'artillerie de gros calibre (de plus de 82 mm), c'est-à-dire de types d'armes interdits par les accords existants. Ces bombardements continus ont été confirmés par de nombreux rapports

ponctuels d'observateurs de l'OSCE, ainsi que par un rapport du commandant des forces communes de maintien de la paix, qui ont été rendus publics du 28 juillet au 7 août 2008. Des bombardements de cette ampleur se sont poursuivis régulièrement jusqu'au 8 août, préalablement à l'invasion terrestre russe de la Géorgie.

La tentative de justifier l'invasion russe de la Géorgie en prétextant de la nécessité de « protéger les citoyens russes » résidant dans la région de Tskhinvali est sans fondement. La partie géorgienne a dû riposter aux bombardements intensifs et sans distinction de villages géorgiens par les forces séparatistes.

De plus, les documents que nous avons distribués à diverses organisations internationales et divers membres de la communauté internationale apportent la preuve irréfutable que, tôt le matin du 7 août, les forces russes, dotées notamment de véhicules blindés lourds (chars de bataille, etc.), ont pénétré dans le tunnel de Roki et en ont pris le contrôle le même jour. Cela a même été confirmé par des soldats russes dans le cadre d'interviews avec les médias russes. (Ces interviews ont disparu des sites Web russes, mais, grâce à Google, il a été possible de les retrouver.) Le point de non-retour était atteint. En violation de toutes ses obligations internationales, la Russie a commencé à envahir et à annexer les territoires géorgiens.

Au cours de ces événements, la partie géorgienne a lancé à trois reprises un appel à des négociations. Les 5 et 7 août 2008 – vous noterez les dates – le Ministre d'État géorgien pour la réintégration s'est rendu à Tskhinvali, mais les séparatistes ont refusé la réunion. Le représentant russe auprès de la Commission mixte de contrôle, M. Popov, a refusé de rencontrer le Ministre géorgien le 7 août, affirmant qu'il avait eu une crevaison ! Le 7 août, le Président Saakachvili a ordonné un cessez-le-feu unilatéral immédiat et lancé un nouvel appel à des négociations. Le cessez-le-feu a été confirmé par le rapport ponctuel de la Mission de l'OSCE y afférant. Le 8 août, ordre a de nouveau été donné aux troupes géorgiennes de cesser le feu pendant trois heures. En dépit des cessez-le-feu, l'armée régulière russe a pénétré en Ossétie du Sud (Géorgie).

Cette action constitue une violation du principe fondamental du droit international concernant le règlement pacifique des différends. Il ne fait aucun doute que l'introduction arbitraire de forces militaires supplémentaires en nombre important après le cessez-le-feu a sérieusement aggravé la situation et conduit à la confrontation militaire à grande échelle.

En violation du même principe, les forces armées russes et les groupes paramilitaires illégaux des séparatistes ont continué de faire intrusion sur le territoire géorgien bien au-delà des zones de conflit et d'occuper d'importantes parties du sol géorgien, même après que l'armée géorgienne eut cessé le feu et se fut retirée en direction de Tbilissi. En outre, les actions militaires en Abkhazie (Géorgie) ont irrémédiablement aggravé la situation.

Monsieur le Président,

En ce qui concerne la situation humanitaire sur le terrain, toutes les actions susmentionnées ont été accompagnées de très nombreux abus, actes de pillage et destructions dans toute l'Ossétie du Sud et l'Abkhazie (Géorgie) et, en particulier, dans les villages peuplés de Géorgiens de souche, de nombreux cas étant confirmés dans les rapports rendus publics par les organisations internationales des droits de l'homme. Selon ces rapports, des

civils géorgiens de souche ont été victimes dans la région de graves abus des droits de l'homme, notamment d'attaques délibérées sur la base de leur ethnicité, malgré la fin des hostilités à grande échelle. Ces actes se poursuivent encore maintenant.

Depuis la reconnaissance par le Président russe de l'indépendance des régions séparatistes, le nettoyage ethnique de la population géorgienne s'est encore intensifié, apportant donc une preuve de plus que la persécution des Géorgiens de souche dans les territoires occupés relève d'une stratégie délibérée visant à atteindre des objectifs politiques et qu'il ne s'agit pas de cas isolés de violence. Le rapport ponctuel du 16 septembre fait état de nombreux cas de harcèlement de Géorgiens de souche.

Dans les semaines à venir, ici au sein du Forum, vous entendrez peut-être des récits contradictoires au sujet de la guerre russo-géorgienne. Cela n'est malheureusement pas nouveau pour cette assemblée. Mais, quelle que soit la façon dont les parties présentent les choses, j'espère que les principaux faits sont clairs : la Russie a envoyé son armée à travers une frontière internationalement reconnue dans le cadre d'une tentative visant à modifier par la force les frontières d'un pays au gouvernement démocratiquement élu et, si possible, à renverser ce Gouvernement, et non pas pour « sauver » les citoyens russes comme elle l'a prétendu. Il est absolument clair pour l'ensemble de la communauté internationale que le prétexte invoqué par la Russie pour l'agression, à savoir qu'elle défendait les « citoyens » et les « soldats de la paix » russes, est dénué de toute crédibilité. Et il est regrettable et alarmant que les arguments russes soient très similaires à ceux qui étaient utilisés dans la situation préalable à la Deuxième Guerre mondiale en Europe.

Les plus hautes autorités russes ont, à l'évidence, estimé qu'en employant les moyens utilisés par son prédécesseur – l'Union soviétique – en Hongrie, en Tchécoslovaquie et en Afghanistan, la Fédération de Russie pouvait, dans la meilleure tradition de l'« empire du mal », faire jouer ses muscles et montrer à l'ensemble du monde démocratique qui était le chef dans la région et en Europe. Mais le monde a changé. Ce qui fonctionnait au XIXe et au XXe siècle échouera inévitablement au XXIe. C'est quelque chose que tous, ou presque tous, nous comprenons clairement.

Merci, Monsieur le Président.